

RCS : ROMANS  
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01356

Numéro SIREN : 814 829 263

Nom ou dénomination : 100 % MODE

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003874



74

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VALENCE  
CENTRE ADMINISTRATIF LE POLYGONE  
26015 VALENCE CEDEX

Accueil du public :  
Horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) rubrique nous contacter.  
Téléphone : 04 75 79 50 13  
SIE.VALENCE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

M OURDANE MOURAD, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SASU 100 % MODE, SIREN 814829263.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

ACCUSE DE RECEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2065

Annexes jointes : 2065-BIS, 2033-A, 2033-B, 2033-C, 2033-D, 2033-E, 2033-F, 2033-G, 2059-H, 2059-I, 2069-RCI, ANNEXLIB01

Période déclarée : 01/10/2018 au 30/09/2019

Date limite de dépôt : 15/01/2020

Numéro de dépôt : ISRESULTAT-2020020-000000063280019

Date de dépôt : 20 janvier 2020 à 19:18:52 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SASU 100 % MODE

Identifiant du soumissionnaire : 814829263

Désignation du signataire : OURDANE MOURAD

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production (certificat n°

5062466675622269919055395441)

Signature numérique : [SmIq7b0ut5i7Nc/+Llz09GgBxj9rIokh1R6dyt/cYBhRx0pIrf8P0qPuNp4U16THc/a1UMH5twJtKKP+7qwFvSar6rUJugtNJhIXvPERL0VfWG0GCB4W4RcFRbLCMyG1LxDBe/qb0e36gCNhcUhmtFFb2CnQE5FVj056YzI/jXqbgFJgcol2fENQi5wDxzeCSRhNMn5xYZQSc2bxScUAioBnRvk/cD2nP0zqFzroYmkjyXGrBx+jUEySo/JaOftPm82+znLzRgQRKLS12wNRPNKEUnrH75vMhtm6wvllpgAD/1CRGzLk8LUSJYSwf0FUQduo8OvE/+VerQCOfaTw==]

Pour copie conforme  
 le Président



### Identification

**M OURDANE MOURAD**

14 FAUBOURG ST JACQUES

26000 VALENCE

FRANCE

N° d'adhérent : 20161590043939

Pour le compte de :

**SASU 100 % MODE**

814 829 263

14 FAUBOURG SAINT JACQUES

26000 VALENCE

Période déclarée : 01/10/2018 au 30/09/2019

Date limite de dépôt : 15/01/2020

### Déclaration

<b>Formulaire 2065</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 2
<b>Annexe 2065-BIS</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 3
<b>Annexe 2033-A</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 4
<b>Annexe 2033-B</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 5
<b>Annexe 2033-C</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 6
<b>Annexe 2033-D</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 7
<b>Annexe 2033-E</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 8
<b>Annexe 2033-F</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 9
<b>Annexe 2033-G</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 10
<b>Annexe 2059-H</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 11
<b>Annexe 2059-I</b> (applicable à compter du 31/12/2017) .....	p. 12
<b>Annexe 2069-RCI</b> (applicable à compter du 31/12/2018) .....	p. 13
<b>Annexe ANNEXLIB01</b> (applicable à compter du 31/12/2005) .....	p. 14



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter  
du 31/12/2018)

**Impôt sur les sociétés**

**A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

**Address du siège social**

Numéro, type et nom de voie    **14 FAUBOURG ST JACQUES**

Code postal    **26000**

Ville **VALENCE**

Pays    **FRANCE**

**C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION**

**1 - Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à

33 1/3% ou à 31%

Bénéfice imposable à 28%

Déficit (report du 2033-B)

0



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les sociétés**  
**Annexe à la déclaration n° 2065**

**N° 2065-BIS**

(Applicable à compter  
du 31/12/2018)

**Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire "néant"), veuillez cocher la case**

**X**



## Bilan simplifié

A - ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENTS	NET EXERCICE CLOS EN N
		PROVISIONS	
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial			0
Immobilisations incorporelles - Autres			0
Immobilisations corporelles			0
Immobilisations financières (1)	940		940
<b>TOTAL I (5)</b>	<b>940</b>	<b>0</b>	<b>940</b>
<b>Actif circulant</b>			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production			0
Stocks marchandises	1 755		1 755
Avances et acomptes versés sur commandes			0
Créances (2) clients et comptes rattachés			0
Créances autres (3)	1 201		1 201
Valeurs mobilières de placement			0
Disponibilités	2 851		2 851
Charges constatées d'avance	300		300
<b>TOTAL II</b>	<b>6 107</b>	<b>0</b>	<b>6 107</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>	<b>7 047</b>	<b>0</b>	<b>7 047</b>
B - PASSIF		NET EXERCICE	CLOS EN N
<b>Capital et réserves</b>			
Capital social ou individuel			500
Report à nouveau			-12 059
Résultat de l'exercice			1 118
<b>TOTAL I</b>			<b>-10 441</b>
<b>Dettes</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés (4)			1 133
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4)	12 746		16 355
<b>TOTAL III</b>			<b>17 488</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>			<b>7 047</b>



## A - RESULTAT COMPTABLE

<b>produits d'exploitation</b>		<b>Exercice N</b>
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires	31 270
Autres produits		7
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>		<b>31 277</b>
<b>charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises ( <i>y compris droits de douane</i> )		10 443
Variation de stock ( <i>marchandises</i> )		1 630
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( <i>y compris droits de douane</i> )		363
Autres charges externes		16 254
Impôts, taxes et versements assimilés		870
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>		<b>29 580</b>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>1 717</b>
Produits et charges divers	Charges financières (V)	439
	Charges exceptionnelles (VI)	160
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>		<b>1 118</b>

## B - RESULTAT FISCAL

	<b>Bénéfice</b>	<b>Déficit</b>
	1 118	0
<b>3 - RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>Déficit</b>
	1 118	0
Déficits antérieurs reportables	12 059	dont imputés sur le résultat
<b>4 - RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>	<b>Bénéfice</b>	<b>Déficit</b>
	0	0

**Immobilisations**  
**Amortissements - Plus-values - Moins-values****I - IMMOBILISATIONS**

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Fonds commercial				0	
Autres				0	
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains				0	
Constructions				0	
Installations techniques matériel et outillage industriels				0	
Installations générales agencements divers				0	
Matériel de transport				0	
Autres immobilisations corporelles				0	
<b>Immobilisations financières</b>					
	940			940	
<b>TOTAL rubrique I</b>	<b>940</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>940</b>	<b>0</b>



**Relevé des provisions**  
**Amortissements dérogatoires - Déficits reportables - Divers**

**II - DÉFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	12 059
Déficits imputés	1 118
Déficits reportables	<b>10 941</b>
<b>TOTAL</b> des déficits restant à reporter	<b>10 941</b>

**Contribution économique territoriale  
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs****CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE****Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises 31 270  
**TOTAL 1** 31 270

**Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Variation positive des stocks 1 630  
**TOTAL 2** 1 630

**Chiffre d'affaires pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats 10 806  
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances 4 415  
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois 11 839  
**TOTAL 3** 27 050

**Autre résultat de la production**

**Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)** 5 840

**Coéfficient sur la valeur ajoutée des entreprises****Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE**

Mono-établissement au sens de la CVAE X  
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE 31 270  
Période de référence du 01/10/2018 au 30/09/2019



## Composition du capital social

État des personnes ou groupements de personnes de droit privé détentrices directement ou indirectement du capital de la société

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	50
---	---	--	----

## II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1 Titre	<b>MONSIEUR</b>		
Nom et prénom	<b>OURDANE MOURAD</b>		
Nombre de parts ou d'actions	<b>50</b>	Nom marital	
Date de naissance	24/07/1961		
Code postal de naissance	99	Pays de naissance	<b>ALGERIE</b>
Numéro, type et nom de voie	<b>439 RUE DE LA CAPITAINERIE</b>		
Code postal	<b>26000</b>		
Pays	<b>FRANCE</b>		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Filiales et participations**

**N° 2033-G**

(Applicable à compter  
du 31/12/2017)

**Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.**

**X**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Obligation déclarative incombant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Composition du capital**

**N° 2059-H**

(Applicable à compter  
du 31/12/2017)

**Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case**

**X**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-4

(Applicable à compter  
du 31/12/2017)

**Obligation déclarative incomptant à certains contribuables  
relevant de la direction des grandes entreprises  
Filles et participations**

**Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case**

**X**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Réductions et crédits d'impôts de l'exercice**

**N° 2069-RCI**

(Applicable à compter  
du 31/12/2018)

**Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case**

**X**



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

(Applicable à compter  
du 31/12/2005)

**Annexe libre**

**Ce document contient une mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)**

**X**

**TITRE**

**FRANCHISE DE TVA**

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
Siret 814 829 263 00015

Monsieur OURDANE Mourad  
439 rue de la Capitainerie  
26000 LES VALENCE

Le 16/01/2020

Lettre remise en mains propres valant recommandée

---

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des associés de la SASU 100 % MODE qui se tiendra le 23 janvier 2020 à 17 heures au siège social de la société

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 septembre 2019
- approbation des comptes et affectation des résultats
- quitus donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé
- questions diverses

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez sous ce pli

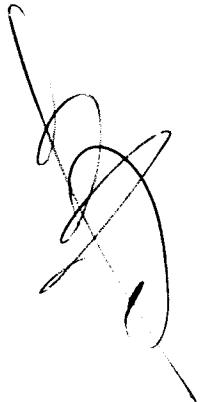
- le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice écoulé
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat)
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée

Conformément à l'article L 223.26 du Code du Commerce, il vous est possible de poser par écrit toute question à la gérance, et ce à partir de la présente communication. Il sera répondu à ces questions au cours de l'Assemblée

Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre personnellement à cette assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre associé ou votre conjoint en complétant la formule de pouvoir ci-jointe

Veuillez agréer, Monsieur , l'assurance de notre parfaite considération.

La présidence

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'P' or a similar letter, followed by a more complex, cursive section, and ending with a 'J' or 'Y' shape.

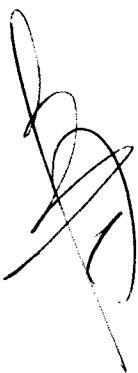
SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
Siret 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE arrêté au 30 septembre 2019

FEUILLE DE PRESENCE

signature

Monsieur OURDANE Mourad



certifiée exacte et véritable  
la présente feuille de présence  
représentant l'intégralité des parts sociales de la société

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
Siret 814 829 263 00015

PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
EXERCICE ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2019

---

L'an 2020 et le 23 janvier, l'associé de la SASU 100 % MODE s'est rendu en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la Société sur convocation de la présidence en vue de l'approbation des comptes de l'exercice arrêté au 30 septembre 2019 et du quitus à donner à la présidence

Etait présent

Monsieur OURDANE Mourad

L'intégralité des parts sociales se trouve ainsi représentée.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur OURDANE Mourad agissant en qualité de président.

Le Président constate que l'Assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.



Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- lecture du rapport de gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2019
- approbation des comptes et affectation du résultat
- quitus donné à la présidence pour sa gestion de l'exercice écoulé
- questions diverses

Le Président dépose sur le bureau les documents suivants :

- statuts de la société
- bilan et compte de résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée
- la feuille de présence
- copie des lettres de convocation remises en mains propres

Le Président déclare que les documents requis ont été remis aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Lecture est donnée du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voies les résolutions suivantes à l'ordre du jour

Première résolution

Approbation des comptes de la société pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Le bénéfice se monte à 1118 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Quitus est donné à la présidence pour sa gestion de l'exercice écoulé

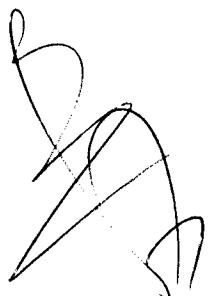
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

102

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 00

De tout ce que ci-dessus précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'associé.

Monsieur OURDANE Mourad

A handwritten signature in black ink, appearing to read "OURDANE Mourad". The signature is fluid and cursive, with "OURDANE" on the top line and "Mourad" on the bottom line.

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
Siret 814 829 263 00015

EXERCICE COMPTABLE ARRETE AU 30/09/2019

**TEXTE DES RESOLUTIONS FIGURANT AU PROCES VERBAL D ASSEMBLEE GENERALE**

---

**Première résolution**

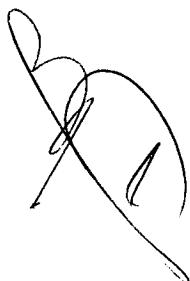
Approbation des comptes de la Société pour l'exercice arrêté au 30 Septembre 2019  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Deuxième résolution**

Le bénéfice de 1118 € sera déduit des pertes antérieures  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

**Troisième résolution**

Quitus est donné à la gérance pour sa gestion de l'exercice écoulé  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. MODE".

SASU 100 % MODE  
14 FAUBOURG ST JACQUES  
26000 VALENCE  
Siret 814 829 263 00015

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE  
A L ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 23 JANVIER 2020

Messieurs,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société afin de vous rendre compte de notre gestion et de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice arrêté au 30 Septembre 2019

ACTIVITE DE L EXERCICE ECOULE

Pour situer l'activité de notre société, nous vous en présentons les chiffres significatifs.

Notre exercice comptable couvre la période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019

Le montant de notre bilan s'élève à 7047 €

Il n'y a pas d'immobilisations incorporelles

Il n'y a pas d'immobilisations corporelles

Les immobilisations financières se montent à 940 €

L'actif circulant s'élève à 6107 €

Il se décompose de la façon suivante :

Le stock de marchandises s'élève à 1755 €

O/M

Il n'y a pas de dû client

Les autres créances s'élèvent à 1 201 €

Les disponibilités s'élèvent à 2851 €

Nous avons des charges constatées d'avance pour 300 €

En ce qui concerne le passif de la société, notre capital entièrement libéré s'élève à 500 €

Nous avons un report à nouveau de – 12059 € avec un résultat d'exercice bénéficiaire de 1118 €

Le du fournisseurs est de 1133 €

Les autres dettes se montent à 16355 € dont 12746 € de comptes courants d'associés, le reliquat étant représenté par des charges fiscales et sociales

En ce qui concerne le compte de résultat de la société, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de 31270 € et les autres produits se montent à 7 €

Ceci nous amène à un total des produits d'exploitation s'élevant à 31277 €

Les charges d'exploitation s'élèvent à 29560 €

Elles se décomposent de la façon suivante :

Les achats de marchandises s'élèvent à 10443 €

La variation de stock est de 1630 €

Les achats de matières premières et autres approvisionnements se montent à 363 €

Les autres charges externes s'élèvent à 16254 €

Les impôts et taxes et autres versements assimilés se montent à 870 €

Il n'y a pas de rémunération du personnel ni de charges s'y rapportant

OK

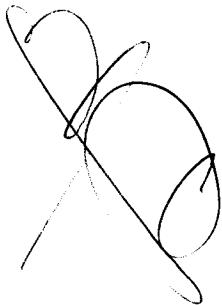
Ce qui précède nous amène à un résultat d'exploitation bénéficiaire de 1717 €

Les charges financières se montent à 439 €

Les charges exceptionnelles s'élèvent à 160 €

Il n'y a pas d'impôt société compte tenu du déficit antérieur

Ce qui nous amène à un résultat comptable bénéficiaire de 1118 €

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. B. L. 2013".

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES LA DATE DE CLOTURE

Néant

## PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Néant

## DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Notre société n'est pas concernée

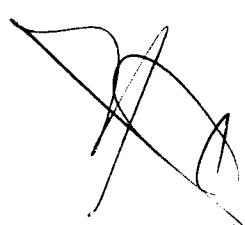
## PRISE DE PARTICIPATION DANS UNE SOCIETE

Notre société n'est pas concernée

## APPROBATION DES DEPENSES ET CHARGES VISEES A L ARTICLE 39.4 DU CODE GENERAL DES IMPOTS

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39.4 du même code.

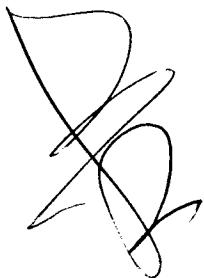
Il vous appartient de vous prononcer sur le quitus à donner à la gérance pour sa gestion de l'exercice arrêté au 30 septembre 2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. BONNET'.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions ou applications complémentaires que vous jugerez nécessaires

Souhaitant que toutes ces précisions emportent votre agrément, nous vous invitons à voter sur les résolutions correspondantes.

Fait à Valence  
Le 23 janvier 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. P. B." or a similar name.